

institutions puisque notre politique est de concentrer nos crédits relativement limités sur les organismes qui offrent le plus grand potentiel en termes de développement. Les crédits d'aide multilatérale devraient atteindre 302.4 millions de dollars en 1975-1976, une augmentation de 53% sur l'exercice précédent.

Au cours de l'année nouvelle, le Programme alimentaire mondial (PAM) déclassera l'Association internationale de développement (AID) comme bénéficiaire le plus important de nos crédits multilatéraux. Les institutions des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et les diverses banques régionales de développement constituent les autres bénéficiaires principaux. Grâce à l'appui que le Canada apporte aux banques régionales, il a pu encourager la coopération inter-régionale et l'expansion des institutions qui répondent aux besoins et intérêts locaux, tout en améliorant la capacité de gestion des dirigeants régionaux.

Le Canada appuie également les divers centres internationaux de recherche agricole; bien que notre contribution y soit modeste, elle pourrait rapporter beaucoup au chapitre des progrès techniques de production, d'entreposage et de transformation des denrées alimentaires.

De même, les contributions que le Canada a versées à divers programmes démographiques et à l'Organisation mondiale de la santé traduisent son désir de participer à l'éradication de facteurs qui perpétuent la pauvreté et la stagnation économique dans les pays en développement, comme les problèmes démographiques et sanitaires. En règle générale, le Canada fournit un "appui de base", c'est-à-dire un pourcentage du budget d'exploitation de l'Organisation. En général, le Canada fournit l'essentiel, c'est-à-dire une proportion déterminée du budget de fonctionnement de l'Organisation.

Par suite de l'engagement que j'ai pris en novembre dernier à la Conférence mondiale de l'alimentation, à Rome, l'ACDI affectera en 1975-1976 une proportion beaucoup plus importante de ses crédits d'aide bilatérale et multilatérale à l'aide alimentaire -- sous forme de céréales et autres. Je devrais pouvoir vous exposer le détail de ces affectations sous peu. Toutefois, en dépit de l'importance de notre contribution, j'aimerais souligner aux membres de ce Comité que l'augmentation de l'aide alimentaire pour les trois prochaines années ne constitue pas une transformation fondamentale de la politique canadienne d'aide, mais plutôt une réponse à court terme à des besoins urgents que nous ne pouvons ignorer. Nous tentons de repousser la famine qui menace encore les régions frappées par la crise des dernières années;